



MONUSCO

Une délégation sud-africaine en mission d'évaluation de leurs troupes en RDC



Le Joint Standing Committee on Defence (JSCD) (Comité permanent conjoint sur la défense) rendra visite, du 25 au 29 mars, aux troupes de la South African National Defence Force (SANDF) déployées avec la Monusco à

Goma, selon le site sud-africain defenceweb.co.za.

Le JSCD discutera d'un certain nombre de questions avec les militaires sud-africains déployés en RDC, notamment sur l'éventualité d'une réduction des troupes

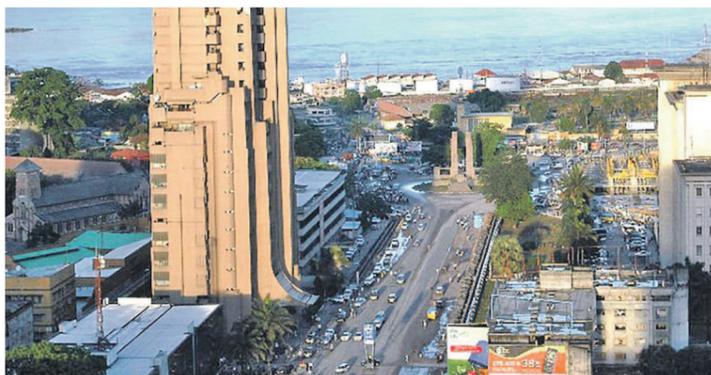
ainsi que le retrait des hélicoptères « Rooivalk attack » que l'ONU demande à l'Afrique du Sud de retirer de la RDC à cause de leurs coûts d'exploitation.

Page 3

JOURNÉE VILLE MORTE

Le CLC apporte son soutien total

Le Comité laïc de coordination (CLC) a dit porter son soutien total à l'initiative de la journée ville-morte programmée ce 9 mars par les mouvements citoyens. « Le CLC demande à la population congolaise d'observer cette consigne patriotique », peut-on lire dans le communiqué portant huit signatures et publié à cet effet. Le Collectif des mouvements citoyens de la RDC, organisateur de cette activité, a déclaré avoir pris cette initiative « en



mémoire des martyrs de l'Accord de la Saint-Sylvestre, particulièrement ceux tombés sur

le champ de bataille lors de la marche pacifique du 25 février 2018 ».

Page 3

C2 AFRICAINE

V.Club battu par Difaa El Jadida au Maroc

L'AS V.Club a été battu, le 7 mars, au stade El Abdi de la ville d'El Jadida au Maroc, par la formation de Difaa Hassan El Jadida, en seizièmes de finale de la 23e édition de la Ligue des champions d'Afrique 2018. Le but inscrit à la 9e minute par Simon Happygod Msuva (1,68 m), a suffi pour sceller la victoire du club marocain sur le club kinois.

Les deux formations se retrouveront le 13 mars au stade des Martyrs de Kinshasa pour le match retour. Ce sera un va-tout pour V.Club qui doit marquer de buts et éviter d'en prendre pour espérer accéder en huitièmes de finale de la plus prestigieuse compétition africaine interclubs de football.

Page 5

CODE MINIER

Un dialogue constructif avec les opérateurs miniers envisagé



Les opérateurs miniers s'expriment après leur rencontre avec le chef de l'Etat

Le nouveau Code minier réformé et adopté fin janvier au Parlement, qui pourrait fortement taxer le cobalt, sera bel et bien promulgué en République démocratique du Congo. Le président Joseph Kabila a promis mercredi un dialogue constructif avec les multinationales qui s'en inquiètent. C'était le 7 mars au Palais de la nation au cours de

l'échange qu'il a eu avec les opérateurs du secteur minier.

Il a rassuré ses interlocuteurs sur le fait que leurs préoccupations seront prises en compte à travers le dialogue constructif à engager avec le gouvernement en vue de trouver un terrain d'entente sur les problèmes spécifiques soulevés à la suite de l'abrogation de l'ancienne loi.

Page 4

HÔPITAL GÉNÉRAL DE KABINDA

Le personnel féminin s'approprie la journée du 8 mars

L'hôtel en Vrac, au quartier Matadi Kibala, dans la commune de Mont-Ngafula, a été le cadre idéalement choisi par les femmes de l'hôpital général de Kabinda (ex-Centre de dépistage de la tuberculose-CDT) situé dans la commune de Lingwala pour célébrer la fête internationale des femmes.

Tout a été mis en oeuvre, avec la bénédiction de la haute hiérarchie de l'hôpital pour que cette journée soit fêtée avec faste par ces femmes. C'est en deux vagues qu'elles ont quitté l'hôpital pour se rendre à l'hôtel en Vrac situé sur la nationale n°1 à une quinzaine de kilomètres du centre-ville et appartenant au couple Ngoto dont la femme est employée à l'hôpital de Kabinda. Le personnel féminin de cet hôpital s'est donc retranché dans la périphérie de la ville, pas uniquement pour fêter, mais joindre l'utile à l'agréable. Ainsi, le 8 mars s'est axé également sur une séance de sensibilisation par rapport à la triple thématique internationale, nationale et provinciale. Éluée déléguée principale de l'organisation syndicale de l'hôpital de Kabinda en novembre 2017, l'infirmière Micheline Ndaya a, avec dynamisme, conduit la modération de la cérémonie à la grande satisfaction des femmes de cet établissement hospitalier public. La cheffe du personnel Rebecca Ikulu a rappelé que la journée internationale de la femme a été instituée il y a 41 ans par les Nations unies.

Elle a insisté sur les trois thèmes international, national et provincial pour cette année 2018. « La journée internationale de la femme reflète le rôle capital des femmes dans

elle déclaré. Ensuite, l'assistance a suivi avec intérêt les témoignages de Mumbata, la pharmacienne de l'hôpital, du médecin dentiste Jolie Kapinga et de Clémentine

et différentes lois favorisant les droits des femmes. Micheline Ndaya a repris la parole en dernier lieu pour présenter les femmes de différents services de l'hôpital, les in-

vie des femmes ». Au niveau national, la journée est célébrée sur le thème « Investir dans la force productive de la femme rurale, priorité de la RDC ». Enfin, le thème



Le personnel de l'hôpital Kabinda célébrant la journée internationale de la femme à l'hôtel en Vrac

le développement. L'inégalité des genres et l'accès limité au crédit, aux soins de santé à l'éducation constituent autant des défis pour les femmes rurales et urbaines... L'autonomisation de la femme rurale est cruciale si nous voulons mettre un terme à la faim et à la pauvreté. Il est temps de se mobiliser pour l'autonomisation de la femme, vecteur du bien-être de l'humanité », a-t-

Kiwa du service de dépistage de la tuberculose, première femme engagée à l'ex-CDT. Présentes à cette cérémonie, trois déléguées du ministère de Genre, Famille et Enfant sont intervenues pour parler de l'historique de la journée de la femme dont la lutte a débuté il y a plus d'un siècle. Les femmes de l'hôpital Kabinda ont également appris sur les notions liées au genre,

vités de la cérémonie et ensuite sensibiliser ses paires à montrer sans cesse de l'envie et de la volonté pour améliorer la qualité de leur travail. La cérémonie s'est achevée dans la bonne humeur et dans une ambiance de fête. L'on rappelle que, cette année, le thème international de la journée choisi est « L'heure est venue, les activistes rurales et urbaines transforment la

revenu pour la ville-province de Kinshasa pour les femmes et « L'apport de la femme rurale et urbaine : valeur ajoutée dans le développement durable ». L'on se rend compte que la préoccupation essentielle de la journée internationale de la femme 2018 s'est concentrée d'abord sur la femme rurale et ensuite sur la femme urbaine.

Martin Engimo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :
Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :
Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint :
Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Engimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :
Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MONUSCO

Une délégation sud-africaine en mission d'évaluation de leurs troupes en RDC

Le Joint Standing Committee on Defence (JSCD) (Comité permanent conjoint sur la défense) rendra visite, du 25 au 29 mars, aux troupes de la South African National Defence Force (SANDF) déployées avec la Monusco à Goma, selon le site sud-africain defenceweb.co.za.

Le JSCD discutera d'un certain nombre de questions avec les militaires sud-africains déployés en RDC, notamment sur l'éventualité d'une réduction des troupes ainsi que le retrait des hélicoptères « Rooivalk attack » que l'ONU demande à l'Afrique du Sud de retirer de la RDC à cause de leurs coûts d'exploitation. Le mandat de la Monusco expirera à la fin du mois de mars et le Conseil de sécurité de l'ONU envisage de le renouveler. Néanmoins, selon l'Afrique du Sud, des incertitudes demeurent quant à son mandat et son avenir. Le JSCD est préoccupé par les réductions proposées par l'ONU au budget de la Monusco qui impli-

queraient que 5 000 soldats seraient retirés de la mission, sur les 16 000 déployés actuellement.

Par ailleurs, l'ONU a demandé à l'Afrique du Sud de retirer les trois hélicoptères Rooivalk pour des raisons budgétaires et d'utiliser des hélicoptères qui sont moins chers à exploiter. Mais le major-général Mlandeli Kula, directeur en chef de la division opérationnelle conjointe des SANDF, ces hélicoptères, qui sont un atout essentiel, ne peuvent pas être retirés en raison de leur efficacité et cela ne peut pas être contesté. Bien plus, a-t-il fait savoir, après le retrait des hélicoptères des Tanzaniens, les troupes sud-africaines risquent d'être fortement pénalisées si les Rooivalks étaient également retirés. Néanmoins, la visite de contrôle du JSCD Comité de ce mois confirmera si les Rooivalks devraient être retirés ou non.



Une vue de soldats sud-africains

Les hélicoptères Rooivalk ont été déployés pour la première fois en RDC à la fin de 2013 et sont immédiatement entrés en action contre les rebelles du M23, contribuant

notamment à arrêter leur campagne contre les forces gouvernementales. L'Afrique du Sud compte environ 1 400 soldats en RDC en plus des véhicules, cinq hélicoptères

Oryx et autres équipements. Le 5^e bataillon d'infanterie de la SA sert actuellement avec la brigade d'intervention de la force de Monusco.

Patrick Ndungidi

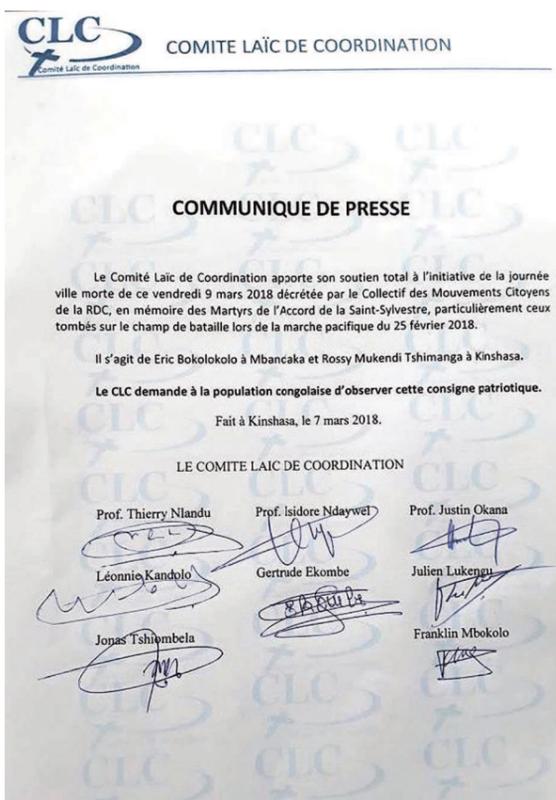
JOURNÉE VILLE MORTE

Le CLC apporte son soutien total

La structure demande à la population congolaise d'observer cette consigne patriotique donnée par les mouvements citoyens.

Le Comité laïc de coordination (CLC) a dit porter son soutien total à l'initiative de la journée ville morte programmée ce 9 mars par les mouvements citoyens. « Le CLC demande à la population congolaise d'observer cette consigne patriotique », peut-on lire dans le communiqué portant huit signatures et publié à cet effet. Dans ce communiqué daté du 7 mars, en effet, le CLC qui marque sa solidarité à cette initiative de la journée ville morte a rappelé que le Collectif des mouvements citoyens de la RDC, organisateur de cette activité, le fait « en mémoire des martyrs de l'Accord de la Saint-Sylvestre, particulièrement ceux tombés sur le champ de bataille lors de la marche pacifique du 25 février 2018. » Il s'agit, a précisé le CLC, d'Eric Bokolokolo à Mbandaka, et Rossy Mukendi Tshimanga à Kinshasa.

Il est noté que le Collectif des mouvements citoyens a compté organiser une série de manifestations tant dans la capitale que dans d'autres grandes villes du pays, en vue d'honorer la mémoire de ceux des manifestants tombés « sur la scène »,



Le communiqué publié par le CLC en marge de la marche pacifique organisée par la CLC dont celle du 25 janvier dernier. Après la messe du 6 mars à la paroisse Saint-Benoît à Kinshasa, ce regroupement a appelé à une journée ville morte pour ce vendredi.

Lucien Dianzenza

ENJEUX POLITIQUES

L'ONU réclame la tenue des élections selon le calendrier retenu

Le Conseil de sécurité «demande à toutes les parties de travailler ensemble pour la tenue des élections dans le calendrier» retenu du 23 décembre en République démocratique du Congo, a déclaré mercredi son président en exercice, l'ambassadeur néerlandais, Karel van Oosterom.

Lors de consultations à huis clos, les quinze membres du Conseil de sécurité ont aussi «condamné le recours à la violence lors de manifestations le 25 février dans différentes localités de RD Congo», a-t-il ajouté à l'issue de leur réunion, alors qu'une grève générale est organisée ce vendredi en mémoire des militants tués ce jour-là par des forces de l'ordre. Le Conseil «déploie profondément la perte de vies humaines et demande aux autorités de respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales, notamment le droit de se réunir pacifiquement, et d'exercer le maximum de retenue dans leur réponse aux manifestations», a précisé le diplomate néerlandais.

Ces manifestations de février visaient à demander au président Joseph Kabila, dont le mandat s'est achevé en décembre 2016, de déclarer qu'il ne se représenterait pas à la présidentielle. Sa position à ce sujet reste floue. Les membres du Conseil de sécurité «notent la remise en liberté de vingt-cinq prisonniers politiques et réitèrent leur demande de libération des détenus politiques restant», a aussi déclaré Karel van Oosterom. Lors d'une séance publique avant les consultations, la nou-

velle émissaire de l'ONU et patronne des Casques bleus en RD Congo, l'Algérienne Leila Zerrougui, avait aussi demandé la libération d'autres prisonniers politiques. Elle a fait part de son inquiétude devant le risque de dégradation de la situation sécuritaire dans le pays au fur et mesure de la préparation des élections.

«La situation sécuritaire en République démocratique du Congo continue de se détériorer», a relevé Mme Zerrougui, qui a pris ses fonctions récemment et s'exprimait pour la première fois devant le Conseil de sécurité. En évoquant le risque accru d'instabilité dans plusieurs régions, menaçant la population civile, la responsable a notamment évoqué l'est du pays où des groupes armés restent très actifs. «Je condamne les attaques persistantes menées par des groupes armés et des milices divers à travers la République démocratique du Congo, le recrutement d'enfants, le viol de femmes et de jeunes filles, l'incendie de maisons et d'écoles, et la profanation des lieux de culte», a ajouté Leila Zerrougui.

Le nombre de personnes déplacées nécessitant une aide humanitaire a atteint 4,5 millions d'individus, soit le plus important en Afrique, a-t-elle aussi noté. Des centaines de milliers de personnes ont trouvé refuge dans des pays voisins. Plus de 7,7 millions de personnes sont en manque de nourriture dans le pays, a-t-elle précisé. Le renouvellement du mandat de la force de l'ONU Monusco est programmé pour le 27 mars.

AFP

ASSISTANCE

Caritas Congo au chevet des jeunes filles défavorisées du Centre Tobonga

L'un des centres de l'Aide à l'enfance défavorisée (AED) situé sur la rue Kenge dans la commune de Ngiri-Ngiri à Kinshasa, le Centre Tobonga qui encadre des jeunes filles défavorisées vient de bénéficier d'une assistance en non vivres de la Caritas Congo ASBL, à travers le responsable de la Cellule de fonds de solidarité, Mr Joseph Kiala.

Joseph Kiala a personnellement remis aux responsables du Centre Tobonga des vêtements et chaussures apportés par les personnes de bonne volonté vivant à Kinshasa. Il s'agissait de trois sacs contenant des habits de dames, des robes pour des jeunes filles ainsi que des chaussures filles et dames. Cet acte de générosité en faveur des filles défavorisées du centre Tobonga s'inscrit dans le cadre des



Caritas Congo au service des démunis

activités réalisées par la Cellule de fonds de solidarité de Caritas Congo ASBL afin d'aider les

plus démunis.

Le geste a redonné le courage au Centre Tobonga dans son

souci de la réinsertion sociale des jeunes filles. C'est la raison pour laquelle Simon Mabanza

Lumbu, directeur du Centre Tobonga, a remercié la Caritas Congo ASBL pour le choix d'assistance apporté à son institution. « Il est important d'accompagner ces jeunes pour une réinsertion sociale par une orientation professionnelle en vue d'un métier, notamment dans le domaine de la couture, de l'esthétique, de la coiffure et de l'alphabétisation », a recommandé le directeur du Centre Tobonga à la Caritas Congo ASBL. Le Centre Tobonga assure la réinsertion sociale des jeunes filles désœuvrées, violées, orphelines, filles mères et enfants de la rue dont l'âge varie entre 12 et 18 ans. Au total cinquante-quatre jeunes filles sont prises en charge par le centre Tobonga.

Aline Nzuzi

CODE MINIER

Un dialogue constructif gouvernement-opérateurs miniers envisagé

Le nouveau Code minier, qui pourrait fortement taxer le cobalt, sera bien promulgué en République démocratique du Congo. Le président Joseph Kabila a promis mercredi un dialogue constructif avec les multinationales qui s'en inquiètent.

Après moult tergiversations, la rencontre entre le président de la République et les opérateurs miniers a finalement eu lieu, le 7 mars, au Palais de la nation. Il est un secret de polichinelle que les sept majors de l'industrie minière opérant en RDC (Randgold Resources, CMOC international, Glencore, Anglo Gold Ashanti, Ivanhoe Mines, Zijin Mining Group et MMG) espéraient par cette audience convaincre Joseph Kabila de surseoir la publication du nouveau Code minier dont certaines dispositions ne cadraient pas avec leurs intérêts. L'échange avait duré près de sept heures au cours desquelles les interlocuteurs du chef de l'État ont exprimé leurs inquiétudes en rapport avec notamment la révision à la hausse du taux de la redevance versée à l'État et à la suppression d'une clause qui assurait la stabilité des termes des contrats sur une période de dix années.

En fait, le nouveau Code minier réformé adopté fin janvier au Parlement et en instance de promulgation instaure une redevance avec le taux de 10% pour les « métaux stratégiques », notamment le cobalt dont la RDC est le premier producteur mondial. Il prévoit aussi une taxe

de 50% sur les super profits (des revenus engrangés grâce à un niveau des prix de 25% supérieurs aux études de faisabilité bancaire). Pour le législateur, les innovations ainsi apportées ne visent qu'à augmenter les recettes publiques en accroissant la pression fiscale et en réduisant certains privilèges douaniers et comptables. Il était plus que temps d'arrêter la coulée financière qui fait que chaque année, la RDC se déleste d'environ 10 milliards de dollars de cuivre et de cobalt à l'exportation au profit des opérateurs du secteur, selon le spécialiste du secteur Darton Commodities.

Après débats, les lignes n'ont pas bougé. Le nouveau Code minier sera incessamment promulgué par le chef de l'État qui a tout de même rassuré ses interlocuteurs sur le fait que leurs préoccupations « seront prises en compte à travers un dialogue constructif avec le gouvernement après la promulgation de la nouvelle loi minière en vue de trouver un terrain d'entente sur les problèmes spécifiques soulevés à la suite de l'abrogation de l'ancienne loi ». À en croire le ministre des mines Martin Kabwelulu, le chef de l'État et les miniers ont convenu de traiter « au cas par cas » les problèmes suscités par la révision du code très libéral de 2002. Et d'ajouter que les mesures d'application que contiendrait ce règlement vont certainement alléger la rigueur de la loi. Une promesse qui, d'après lui, a rassuré les opérateurs miniers qui sont repartis satisfaits de leur rencontre avec Joseph Kabila.

Alain Diasso

STABILISATION DE LA RDC

Kinshasa insiste sur le redimensionnement qualitatif de la Monusco

Pour le gouvernement congolais, la nouvelle configuration de la Mission onusienne dans le pays devra prendre en compte la réduction des effectifs et l'appui en équipements appropriés.

Dans son intervention, le 7 mars, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, à New York, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et Intégration régionale de la RDC, Léonard She Okitundu, a appelé à la prise en compte des desiderata de la RDC lors de sa réunion sur le redimensionnement qualitatif de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en RDC (Monusco) prévue pour le 27 mars au siège des Nations unies.

Le ministre congolais, qui a donné, au cours de cette réunion du Conseil de sécurité, la position du gouvernement de la RDC, a également transmis aux membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité les éléments techniques devant être pris en compte dans la Résolution du 27 mars, portant prorogation du mandat de la Monusco pour une année.

Léonard She Okitundu, qui a noté que cette reconduction du mandat de la Mission onusienne devra être l'avant-dernière, a, par ailleurs, invité les membres du Conseil de sécurité à penser au retrait de cette mission en RDC. Réduction des effectifs et l'appui

en équipements appropriés Pour le vice-Premier ministre et chef de la diplomatie congolaise, le redimensionnement qualitatif de la Monusco souhaité devrait prendre en compte la réduction des effectifs et l'appui en équipements appropriés, pour faire face aux méthodes asymétriques des groupes armés qui attaquent les populations, les forces loyalistes et celles de l'ONU, dans l'Est du pays. Le nouveau mandat de la Monusco, a précisé Léonard She Okitundu, doit, outre la protection civile, intégrer absolument l'éradication des groupes armés.

Lucien Dianzenza

INSÉCURITÉ

Dix-huit travailleurs du parc Kahuzi-Biega enlevés par des miliciens

Dix-huit travailleurs du parc de Kahuzi-Biega en mission ont été enlevés, depuis trois jours, par des miliciens dans l'est de la République démocratique du Congo, a-t-on appris mercredi de sources concordantes.

«Dix-huit agents du Parc national de Kahuzi-Biega partis pour une mission d'inventaire de routine à l'intérieur de ce site ont été pris en otage par des Mai-Mai Raia Mutomboki» lundi à Nzovu, dans le territoire de Shabunda (province du Sud-Kivu), a déclaré à l'AFP un responsable de la société civile. Il s'agit de neuf gardes du parc et de neuf membres du personnel administratif, a-t-il indiqué sous couvert de l'anonymat.

La localité de Nzovu est située à 190 km à l'ouest de Bukavu, capitale de la province du Sud-Kivu, dans le parc Kahuzi-Biega. «Ces agents du Parc national de Kahuzi-Biega en mission de service ont été kidnappés par des miliciens actifs» dans la zone, a confirmé à l'AFP Kashombana Bin-Saleh, administrateur du territoire de Shabunda. «Les dix-huit sont en vie et des pourparlers en vue de négocier leur libération vont commencer dès qu'une équipe du parc national de Kahuzi-Biega arrivera ici à Shabunda», a ajouté M. Kashombana. Selon des sources de la société civile, les ravisseurs exigent une importante somme d'argent avant de libérer les otages.

Les miliciens ont relâché une équipe de riverains, réquisitionnés pour transporter leurs bagages, enlevés en même temps que les travailleurs du parc. Répaire de gorilles menacés et de quelques groupes armés, le parc Kahuzi-Biega s'étend sur trois provinces de la façade orientale de la RDC : Nord-Kivu, Sud-Kivu et Maniema. L'est de la RDC est déchiré par des conflits armés depuis plus de 20 ans.

AFP

C2 AFRICAINE

V.Club battu par Difaa El Jadida au Maroc

Présentée comme favori sur la base de l'expérience, l'AS V.Club a courbé l'échine face à la formation marocaine de Difaa El Jadida en première confrontation entre les deux équipes en terre chérifienne.

L'AS V.Club a été battue, le 7 mars, au stade El Abdi de la ville d'El Jadida au Maroc, par la formation de Difaa Hassan El Jadida, en seizièmes de finale de la 23e édition de la Ligue des champions d'Afrique 2018. Un but inscrit à la 9e minute de la partie par le petit attaquant tanzanien, Simon Happygod Msuva (1,68 m), a suffi au succès du club marocain sur le team vert et noir de Kinshasa, qui a de la peine à entrer dans la partie. Les Dauphins noirs font donc une entrée assez difficile en C1 africaine.

Le coach Florent Ibenge a aligné une équipe prête pour ce match avec le gardien de but camerounais Nelson Lukong dans les perches. En défense, on a retrouvé Djuma Shabani, Yannick Bangala Litombo, Padou Bompunga Botuli, et Glody Ngonga Muzinga. Au milieu de



V.Club devra se préparer en conséquence pour surmonter le but encaissé face à Difaa El Jadida au match retour à Kinshasa

terrain, Florent Ibenge a fait confiance à Nelson Munganga Omba comme sentinelle devant la défense, au Malien Oumar Sidibe dans l'animation de jeu, aidé par Fabrice Luamba. Chadrac Muzunu, Jésus Muloko Ducapel

et Jean-Marc Mundele Makusu ont été à la pointe de l'attaque de V.Club. Le onze de départ du club marocain était composé d'Aziz El Qinami, Tarik Astaty, le capitaine Youssef Aguerdoum, Bakari Ndiaye, Marouane Hadhoufi, Mo-

ammed Al Benammer, Fabrice Ngah, Simon Happygod Msuva, Anouar Jayid, Hamid Ahadad, et Adnane El Ouarby. Les deux équipes se retrouveront le 13 mars au stade des Martyrs de Kinshasa pour le match retour.

Ce sera un va-tout pour V.Club qui doit marquer de buts et éviter d'en prendre pour espérer accéder en huitièmes de finale de la plus prestigieuse compétition africaine interclubs de football.

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

Appel d'Offres National n° : AON F01/22 - 11 - 2017/IDA53020 - CG
PASSATION DES MARCHES A BON DE COMMANDE ET A PRIX UNITAIRE

Pour la fourniture de vêtements de travail, de chaussures de sécurité et d'équipements de protection individuelle des apprenants dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)

i) Le nom des soumissionnaires ayant déposé des offres et le total des prix unitaires lus publiquement

Identification du soumissionnaire			Total des prix unitaires par lot (lu publiquement)		Modifications ou commentaires
Nom	Ville	Pays	Monnaie	Montant (HT)	
SOMADIF	Brazzaville	Congo	F.CFA	Lot 1 : 36 000 Lot 2 : 212 000 Lot 3 : 90 000 Lot 4 : 232 000	A fourni les échantillons du lot n°1, lot n°3. Pour le lot n°2, la société SOMADIF n'a pas fourni l'échantillon concernant la blouse Bugatti. Pour le lot n°4, la société SOMADIF n'a pas fourni l'échantillon concernant la toile de laine. Les prix sont HT et TTC
ASTI	Pointe Noire	Congo	F.CFA	Lot 1 : 80 000 Lot 2 : 182 800 Lot 3 : 105 500 Lot 4 : 461 890	A fourni tous les échantillons exigés dans le dossier d'appel d'offres. Les prix sont hors taxes.
URI BOUTIQUE	Brazzaville	Congo	F.CFA	Lot 1 : 34 000 Lot 2 : 126 000 Lot 3 : 80 000 Lot 4 : 453 560	A fourni les échantillons du lot n°1 et du lot n°3. N'a pas fourni les échantillons du lot n°2. Pas des échantillons pour le lot n°4. A l'ouverture des plis, les établissements URI BOUTIQUE avait donné les prix en détail. Ils n'avaient pas fait la somme des prix unitaires. Pour la sous-commission était obligé de faire la somme pour une meilleure comparaison des prix.
LGM	Brazzaville	Congo	F.CFA	Lot 1 : 50 000 Lot 2 : 134 000 Lot 3 : 54 000	A fourni les échantillons du lot n°1, du lot n°2, du lot n°3. Pour le lot n°4, la société LGM n'a pas fourni

				Lot 4 : 235 000	l'échantillon concernant la toile de laine Les prix sont HT et TTC
CBM	Pointe Noire	Congo	F.CFA	Lot 1 : 50 000 Lot 3 : 82 000 Lot 4 : 210 000	A fourni les échantillons du lot n°1, du lot n°3 et du lot n°4 Les prix sont HT et TTC

ii) le nom des soumissionnaires et les prix des offres ayant été évalués

Soumissionnaire	Désignation des lots	Total des prix unitaire corrigé/rabais inclus par lot	Ajouts pour omission	Total des prix unitaire par lot
SOMADIF	Lot1	42 804	0	42 804
	Lot 3	107 000	0	107 000
ASTI	Lot 2	182 800	34 549,20	217 349,20
	Lot 3	105 500	19 939,50	125 439,50
	Lot 4	461 890	87 297,21	549 187,21
URI BOUTIQUE	Lot 3	80 000	15 120	95 120
LGM	Lot 2	159 328	0	159 328
	Lot 3	64 206	0	64 206
CBM	Lot1	59 450	0	59 450
	Lot 3	97 498	0	97 498
	Lot 4	249 690	0	249 690

iii) le nom des soumissionnaires dont l'offre a été rejetée et les motifs de leur rejet

Pour le lot 1 :

Soumissionnaire	Motifs de rejet	Spécifications techniques exigées dans le DAO
ASTI	Veste en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m ² à bouton Pantalon 65% polyester et 35% coton à bouton	Veste en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m ² à pressions Pantalon en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m ² à pressions
URI BOUTIQUE	Veste 65% polyester et 35% coton. Pantalon 65% polyester et 35% coton	Veste en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m ² à pressions Pantalon en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m ² à pressions
LGM	Veste 100% coton type Bugatti de 300 gr/m ² à bouton Pantalon 100% coton type Bugatti de 300 gr/m ² à bouton	Veste en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m ² à pressions Pantalon en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m ² à pressions

Pour le lot n°2 :

Soumissionnaire	Motifs de rejet	Spécifications techniques exigées dans le DAO
SOMADIF	Veste cuisine blanche 65% polyester et 35% coton	Veste cuisine blanche 100% coton :
	Calot 65% polyester et 35% coton	Calot 100% coton
	Pas d'échantillon dans son offre.	Blouses (blouses 100% coton de type Bugatti de 240gr/m ² minimum à pressions
ASTI	Veste cuisine blanche 65% polyester et 35% coton	Veste cuisine blanche 100% coton :
	Calot 65% polyester et 35% coton	Calot 100% coton
	Torchon 65% polyester et 35% coton	Torchon 100% coton
URI BOUTIQUE	Pas d'échantillon	Veste cuisine blanche 100% coton :
	Pas d'échantillon	Tablier valet blanc 100% coton
	Pas d'échantillon	Tour de cou 100% coton
	Pas d'échantillon	Calot 100% coton
	Pas d'échantillon	Torchon 100% coton
	Pas d'échantillon	Blouses (blouses 100% coton de type Bugatti de 240gr/m ² minimum à pressions)
	Pas d'échantillon	Blouses blanches 100% coton
	Pas d'échantillon	Liteau blanc

Pour le lot n°4 :

Soumissionnaire	Motifs de rejet	Spécifications techniques exigées dans le DAO
SOMADIF	Pas d'échantillon	Toile de laine
LGM	Pas d'échantillon	Toile de laine
URI BOUTIQUE	Pas d'échantillon	Lunettes de protection soudeur
	Pas d'échantillon	Tablier en cuir pour soudeur
	Pas d'échantillon	Masque à souder
	Pas d'échantillon	Gants de protection contre la chaleur
	Pas d'échantillon	Gants à souder
	Pas d'échantillon	Gants à meuler
	Pas d'échantillon	Bouchon d'oreille pour soudeur :
	Pas d'échantillon	Cagoule de soudeur
	Pas d'échantillon	Toile de laine

iv) données sur le marché attribué

Pour le lot n°1 :

Libellé	Données sur le marché attribué			
Soumissionnaire	N°	Désignation	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC
SOMADIF	1	Veste en 100% coton type Bugatti de 300 gr/m ² à pressions	18 000	21 402
	2	Pantalon en 100% coton type Bugatti	18 000	21 402

Durée du marché	de 300 gr/m ² à pressions	12 mois
Résumé de la portée du marché	Le principe est celui d'un marché à bons de commande. Il s'agit de marchés dans lesquels l'UGP/PDCE entend, sans spécification de quantité ou de valeur, confier au/aux titulaire (s) mieux classé (s) la fourniture des biens au fur et à mesure de ses besoins. Le marché est conclu à prix unitaire fermes et valables pour une année. Seules les quantités réellement livrées seront facturées en application des tarifs fixés sur le bordereau de prix unitaires. Les prestations faisant l'objet de chaque bon de commande devront être livrées dans le (s) délai(s) indiqués sur le bon de commande	

Pour le lot n°2 :

Libellé	Données sur le marché attribué			
Soumissionnaire	N°	Désignation	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC
LGM	1	Veste cuisine blanche 100% coton :	43 000	51 127
	2	Tablier valet blanc 100% coton :	12 000	14 268
	3	Tour de cou 100% coton	7 000	8 323
	4	Calot 100% coton	4 500	5 351
	5	Torchon 100% coton	2 500	2 973
	6	Blouses (blouses 100% coton de type Bugatti de 240gr/m ² minimum à pressions	29 500	35 076
	7	Blouses blanches 100% coton	29 500	35 076
	8	Liteau blanc :	6 000	7 134

Durée du marché	12 mois
Résumé de la portée du marché	Le principe est celui d'un marché à bons de commande. Il s'agit de marchés dans lesquels l'UGP/PDCE entend, sans spécification de quantité ou de valeur, confier au/aux titulaire (s) mieux classé (s) la fourniture des biens au fur et à mesure de ses besoins. Le marché est conclu à prix unitaire fermes et valables pour une année. Seules les quantités réellement livrées seront facturées en application des tarifs fixés sur le bordereau de prix unitaires. Les prestations faisant l'objet de chaque bon de commande devront être livrées dans le (s) délai(s) indiqués sur le bon de commande

Pour le lot n°3 :

Libellé	Données sur le marché attribué			
Soumissionnaire	N°	Désignation	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC
LGM	1	Chaussures de sécurité de cuir pleine fleur de finition de couleur noire	30 000	35 670
	2	Botte	24 000	28 536

Durée du marché	12 mois
Résumé de la portée du marché	Le principe est celui d'un marché à bons de commande. Il s'agit de marchés dans lesquels l'UGP/PDCE entend, sans spécification de quantité ou de valeur, confier au/aux titulaire (s) mieux classé (s) la fourniture des biens au fur et à mesure de ses besoins. Le marché est conclu à prix unitaire fermes et valables pour une année. Seules

BURKINA FASO

Reprise du procès du putsch manqué de 2015

Le procès suspendu après le retrait des avocats de la défense, reprendra le 21 mars, selon des sources concordantes.

« Nous avons reçu une convocation du tribunal militaire pour la reprise du procès, le 21 mars prochain », a indiqué à l'AFP une source proche du dossier. « Plutôt ça reprend, mieux ça vaut », a réagi Me Guy Hervé Kam, un des avocats de la partie civile, confirmant « la date du 21 mars ».

« Je ne me fais pas d'illusion, car la défense va encore venir avec d'autres moyens. (...) on n'est pas à l'abri d'un autre renvoi », a déclaré Me Kam. Ouvert le 27 février, le procès avait été suspendu après le retrait de tous les avocats de la défense. Les avocats se sont retirés, parce qu'ils contestent la légalité du tribunal militaire, composé de deux magistrats professionnels et de trois militaires ayant le rôle d'assesseurs.

Au total quatre-vingt-quatre accusés sont jugés par un tribunal militaire, dont les généraux Gilbert Diendéré et Djibrill Bassolé, cerveaux présumés du coup d'Etat manqué qui a fait quatorze morts et deux cent-soixante-dix blessés. Le général Diendéré, qui avait pris la tête du coup d'Etat, et les autres personnes poursuivies sont accusés d'attentat à la sûreté de l'Etat, meurtres, coups et blessures volontaires.

Le général Djibrill Bassolé, ancien ministre des Affaires étrangères de Compaoré, est poursuivi pour « trahison » sur la base de l'enregistrement d'une conversation téléphonique qu'il aurait eue avec le président de l'Assemblée nationale ivoirienne, Guillaume Soro, dans laquelle celui-ci semble affirmer son soutien au putsch de septembre 2015.

Le 16 septembre 2015, des soldats du Régiment de sécurité présidentielle (RSP) avaient tenté en vain de renverser le gouvernement de transition mis en place après la chute du président Blaise Compaoré. Le RSP était la garde prétorienne de Compaoré, chassé, le 31 octobre 2014, par la rue, après vingt-sept ans au pouvoir.

AFP

AFRICA CEO FORUM 2018

La diversification de l'économie nigériane au cœur des échanges

Le mode de diversification de l'économie du Nigeria, une des plus florissantes du continent, sera mis en exergue lors de la 6^e édition d'Africa Ceo Forum, prévue du 26 au 27 mars prochains à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Le rendez-vous consacré aux enjeux économiques de l'Afrique connaîtra, cette année, la présence d'éminentes personnalités du monde des affaires et des décideurs politiques issus du continent et d'ailleurs. Le président du Liberia, George Weah, participera également à l'événement, dont les éditions passées ont été marquées par la présence des chefs d'Etat du Ghana, du Sénégal et de Côte d'Ivoire.

Le Africa Ceo Forum 2017 avait réuni plus de mille deux cents participants, notamment des chefs d'entreprises, des investisseurs et décideurs publics. Pour 2018, le Nigeria sera représenté par une délégation de soixante-dix hautes personnalités. Il tire plus de 90% de ses recettes d'exportation du pétrole.

Bien que le Nigeria peine encore à sortir de sa dépendance de l'or noir, son économie connaît un début d'embellissement avec de

bonnes perspectives. Plusieurs entreprises ont émergé dans les domaines des finances, de technologie, d'agriculture, du divertissement, d'industrie.

De nombreux chefs d'entreprises nigériens ont confirmé leur participation au Africa Ceo Forum 2018. Il s'agit de: Folorunso Alakija (VP de Famfa Oil Limited) ; Jim Ovia (fondateur et président de Zenith Bank) ; Austin Avuru (PDG de Seplat Petroleum) ; Yewande Sadiku (PDG de la Nigeria Investment Promotion Commission) ; Abdulsamad Rabi (président de BUA Group) ; Oluwatoyin Sanni (PDG de United Capital) ; Tonye Cole (PDG de Sahara Group) ; Degbola Abudu (PDG de Capricorn Holding Limited) ; Juliet Ehimuan (DG de Google Nigeria) ; Ken Etete (PDG de Century Group) ; Wale Tinubu (PDG d'Oando) ; Mitchell Elegbe (PDG d'InterSwitch). A travers la thématique, « La nouvelle économie nigériane », le Afri-

ca Ceo Forum procédera à une analyse approfondie du modèle de diversification ayant permis à l'économie nigériane de faire une progression. Cette rencontre mettra en lumière les réformes nécessaires pour sortir de la stagnation économique et renouer avec la croissance. En Afrique, les tentatives de diversification économique n'ont pas toujours connu de succès. Le modèle du Nigeria peut inspirer d'autres pays pétroliers du continent, à l'instar de ceux d'Afrique centrale, dont certains ont vu leurs recettes budgétaires baisser de plus de 50% à cause de la baisse des cours mondiaux du pétrole.

Le Africa Ceo Forum est organisé par Jeune Afrique Media Group, éditeur de Jeune Afrique et de The Africa Report, et Rainbow Unlimited, une société suisse spécialisée dans l'organisation d'événements de promotion économique. Le co-host de l'édition 2018 est l'International Finance Corporation (IFC, Groupe Banque mondiale).

Christian Brice Elion

(SUITE ET FIN)

**Appel d'Offres National n° : AON F01/22 - 11 - 2017/IDA53020 - CG
PASSATION DES MARCHES A BON DE COMMANDE ET A PRIX UNITAIRE**

Pour la fourniture de vêtements de travail, de chaussures de sécurité et d'équipements de protection individuelle des apprenants dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)

les quantités réellement livrées seront facturées en application des tarifs fixés sur le bordereau de prix unitaires. Les prestations faisant l'objet de chaque bon de commande devront être livrées dans le (s) délai(s) indiqués sur le bon de commande				
Pour le lot n°4 :				
Libellé	Données sur le marché attribué			
Soumissionnaire	CBM			
Montant (F.CFA)	N°	Désignation	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC
	1	Gants contre le risque mécanique	6 000	7 134
	2	Masque anti poussières	10 000	11 890
	3	Lunettes de protection en plastique	2 000	2 378
	4	Lunettes de protection soudeur	5 000	5 945
	5	Casque de protection	20 000	23 780
	6	Tablier en cuir pour soudeur	20 000	23 780
	7	Masque à souder	25 000	29 725
	8	Gants de protection contre la chaleur	6 000	7 134
	9	Gants à souder	6 000	7 134
	10	Gants à meuler	20 000	23 780
	11	Bouchon d'oreille pour soudeur	25 000	29 725
	12	Cagoule de soudure	25 000	29 725
	13	Toile de laine :	40 000	47 600
Durée du marché	12 mois			
Résumé de la portée du marché	Le principe est celui d'un marché à bons de commande. Il s'agit de marchés dans lesquels l'UGP/PDCE entend, sans spécification de quantité ou de valeur, confier au/aux titulaire (s) mieux classé (s) la fourniture des biens au fur et à mesure de ses besoins. Le marché est conclu à prix unitaire fermes et valables pour une année. Seules les quantités réellement livrées seront facturées en application des tarifs fixés sur le bordereau de prix unitaires. Les prestations faisant l'objet de chaque bon de commande devront être livrées dans le (s) délai(s) indiqués sur le bon de commande			

Le Coordonnateur du PDCE

OKOMBI Auxence Léonard

AVIS DE RECRUTEMENT



Les Dépêches de Brazzaville recherche les vendeuses et vendeurs ambulants, dynamiques et motivés. Les personnes intéressées sont priées de se présenter le vendredi 30 Mars 2018 à 10h00, avec leur pièce d'identité au siège social des Dépêches de Brazzaville, sis au n°84 boulevard Denis Sassou - Nguesso (Mpila) Brazzaville, République du Congo.

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

**LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE**

www.lesdepechesdebrazzaville.fr



PROMO GIGA POMBA

Plus de temps de connexion
à prix KDO

Composez *121*4#

2.5 GB
4 000^F 7 jours

1 GB
1 000^F 1 jour

40 GB
25 000^F 30 jours

Publicis AG Partners

Chez Airtel, les forfaits internet s'améliorent encore et toujours...

Profitez de nos super volumes pour chatter plus longtemps, regarder, télécharger et partager des vidéos en HD, écouter en direct sur vos sites et réseaux sociaux préférés (**WhatsApp, Messenger, Viber, YouTube, ...**)

Activez votre forfait **1 Giga à 1000F, 2.5 Giga à 5000F, 40 Giga à 25 000F** et bien d'autres pour naviguer à volonté. Pour toute activation par **Airtel money**, recevez le **double du volume**.

N'attendez plus, composez ***121*4#** pour découvrir nos forfaits et vivre une expérience internet exceptionnelle.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° 03/2018 / PD-PAC / UCP / RPM

« Recrutement d'une ONG nationale chargée d'assurer la sensibilisation et la mobilisation des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PD-PAC dans les Départements des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette-Ouest et de la Sangha »

1. Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt pour le financement du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC). D'une durée de 6 ans, ce Projet est également financé par le Fonds OPEP pour le Développement International (OFID) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Le PD-PAC intervient dans quatre (4) départements du Nord du pays : (i) les Plateaux; (ii) la Cuvette; (iii) la Cuvette Ouest et (iv) la Sangha. Il cible un secteur uniquement halieutique et les interventions seront concentrées dans un nombre limité de zones de pêche et de pisciculture qui tout en présentant les caractéristiques communes se différencient sur un certain nombre d'aspects.

Le PD-PAC a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour financer les services de consultants ci-après : « Recrutement d'une ONG nationale chargée d'assurer la sensibilisation et la mobilisation des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PD-PAC dans les Départements des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette-Ouest et de la Sangha ».

Le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), invite les consultants intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés.

2. Objectif de la mission du Consultant

L'objectif principal de cette mission est de développer les activités de communication

et de mobilisation (information/sensibilisation) visant à inciter les principaux acteurs de la filière halieutique, les autres partenaires à l'adhésion et à l'appropriation du Projet.

De façon spécifique, il s'agit de :

- organiser des sessions d'information sur les objectifs, l'approche et les modalités de mise en œuvre du Projet et son intérêt pour les acteurs impliqués ;
- organiser des sessions de plaidoyer sur le projet avec les autorités locales, leaders des associations et groupements des principaux acteurs de la filière ;
- sensibiliser différents acteurs sur des thématiques spécifiques ;
- élaborer la cartographie des localités, villages et campements dans l'optique de mieux cibler les bénéficiaires du Projet.

3. Qualité et Profil du consultant

Le consultant est une Organisation Non Gouvernementale nationale dotée d'une expérience de terrain d'au moins cinq (5) ans, ayant effectué des missions similaires dans le cadre des projets et programmes financés par les bailleurs de fonds internationaux. A ce titre, elle devra disposer d'une équipe de spécialistes dont l'expertise est avérée en communication institutionnelle et interpersonnelle, compétente en animation d'équipes/groupes de travail, parlant couramment Français et Lingala, avec une bonne maîtrise de l'outil informatique (logiciels : Word, Excel, Power Point, Internet). Cette équipe sera constituée de :

- un Chef d'équipe, spécialiste en communication, de niveau minimum Bac+4 en communication ou marketing, ayant une expé-

rience professionnelle d'au moins 5 ans en communication et ayant piloté au moins deux missions similaires pour des organismes/sociétés/structures d'envergure nationale ou internationale (préciser les références) ;

- quatre Animateurs ayant une bonne connaissance de la zone du Projet, de niveau minimum BAC+3 en développement rural, sciences sociales ou communication, dotés d'au moins 3 ans d'expérience en sensibilisation/mobilisation communautaire en milieu rural.

L'ONG devra avoir la connaissance des quatre départements cibles du projet soit en y ayant déjà travaillé soit en y étant domicilié.

4. Durée et lieu de la mission

La durée de la consultation est de 35 jours de travail effectif dans les Départements de la Cuvette, Cuvette Ouest; Sangha et Plateaux. Manifestation d'intérêt

Le PD-PAC invite les candidats intéressés à fournir des informations pertinentes et des preuves indiquant leurs capacités techniques en rapport avec la nature de la mission (références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, CV, etc.) Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le Consultant retenu sera invité à présenter une offre technique et une offre financière.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale).

5. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 19 mars 2018 à 12 heures, sous pli fermé, avec mention « AMI N° 03/2018/PD-PAC/UCP/RPM, pour le recrutement d'une ONG nationale chargée d'assurer la sensibilisation et la mobilisation des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PD-PAC dans les Départements des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette-Ouest et de la Sangha ».

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

Secrétariat, « VILLA Maison Blanche », derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMEZ Brazzaville
Téléphone : (00 242) 06 435 10 09 / 05 553 06 11

Email : pdpac.cg@gmail.com
Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

Eugène BAGAMBOULA

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE
CONTINENTALES (PD-PAC)

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET AU POTENTIELS PRESTATAIRES OU FOURNISSEURS

N° 04/2018 / PD-PAC / UCP / RPM

1. Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt pour le développement du secteur agricole et halieutique à travers le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC) qui intervient dans les départements des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette Ouest et de la Sangha.

Le PD-PAC lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de la liste restreinte des potentiels prestataires / fournisseurs sélectionnés sur la base de leurs capacités, aptitudes à lui fournir des services de qualité.

Une liste restreinte des candidats pré-qualifiés sera établie à l'issue de cet avis à manifestation d'intérêt, auxquels les dossiers de demande de cotations seront adressés.

Le PD-PAC a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer les services ci-après :

- Fourniture de l'Internet dans les locaux du Projet de Brazzaville et de Makoua ;
- Assurance maladie des agents du PD-PAC ;
- Assurance des véhicules du PD-PAC ;
- Fourniture des motos pour les secteurs de la Pêche ;
- Fourniture des pirogues avec moteurs hors-bord

;

- Fourniture consommables informatiques et fournitures de bureaux;
- Gardiennage du site du projet.

2. Manifestation d'Intérêt

Le PD-PAC invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt et à fournir des informations pertinentes et des preuves indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de manifestation d'intérêt devra être déposé au plus tard le 23 mars 2018 à 11 heures 00, sous pli fermé portant clairement la mention : Manifestation d'Intérêt N° : 04/2018 / PD-PAC / UCP / RPM et le domaine d'intervention.

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

Secrétariat, « VILLA Maison Blanche », derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMEZ Brazzaville
Téléphone : (00 242) 06 435 10 09 / 05 553 06 11

Email : pdpac.cg@gmail.com
Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

Eugène BAGAMBOULA

Le CHU de Brazzaville lance une campagne de dépistage du cancer du col utérin

Le directeur de cabinet de la ministre de la Santé et de la population, Florent Balandamio, a procédé le 8 mars, au lancement de cette opération qui s'étendra jusqu'au 5 avril prochain au profit des femmes évoluant au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B)

L'humanité a célébré ce 8 mars, la Journée internationale des droits des femmes sur le thème : « L'heure est venue: les activités rurales et urbaines transformeront la vie des femmes ». Au Congo, l'évènement est placé sur le thème : « L'implication de la femme dans l'autosuffisance alimentaire ». D'importantes manifestations sont organisées à l'échelle nationale. Organisée sous la direction générale de Jérémie Mouyokani, à l'initiative du service de Carcinologie du CHU-B, la campagne de dépistage du cancer du col de l'utérus qui est également ouverte à d'autres femmes des hôpitaux de Brazzaville a pour thème : « Femme du CHU, promotrice du changement des mentalités dans le domaine de sa profession et de l'alimentation des malades ».

En effet, selon des informations disponibles, les femmes représentent près de 70% de l'ensemble des agents du CHU-B.



Les participants/Adiac

« Mesdames, quelles que soient vos catégories professionnelles dans chacune de vos fonctions et attributions, vous occupez une grande place importante dans l'ac-

complissement de vos missions qui sont assignées au CHU-B. Il s'agit notamment de la prestation des soins, la formation et la recherche bio-

médicale. Dans l'accomplissement de vos tâches quotidiennes, nous vous invitons à ne jamais perdre de vue les règles éthiques de vos profes-

sions respectives », a exhorté Florent Balandamio, précisant que le serment de Florence Nightingale pour l'infirmière et le serment d'Hippocrate pour le

médecin doivent être des références quotidiennes pour le cas d'espèce.

Le directeur de cabinet a, par ailleurs, la nécessité de faire de

la journée du 8 mars un espace de réflexion sur la contribution des femmes à la promotion du changement des mentalités. Le but étant, a dit Florent Balandamio, de faire en sorte que le CHU-B offre effectivement des soins, des services de santé de haut niveau et de qualité. « Nous savons que vous en êtes capables et ensemble nous y parviendrons », a-t-il conclu. Notons que l'autre temps fort de cette rencontre a été la présentation du Dr Yvon Mabilia du service d'Oncologie médicale du CHU-B sur le cancer du col utérin. Dans son exposé, il a présenté quelques données mondiales de cette pandémie dont près de 518 mille nouveaux cas sont diagnostiqués par an. En effet, c'est le deuxième cancer de la femme en Afrique Subsaharienne, faisant environ 266 mille décès par an. Au Congo, grâce aux multiples campagnes de dépistages, le nombre de cas commence à baisser. Selon le registre des cancers de Brazzaville, 885 cas ont été diagnostiqués entre 1998 et 2009, tandis que 344 l'ont été en 2014.

Parfait Wilfried Douniama

Les femmes déplorent leur faible représentativité dans les sphères de décisions de la SNPC

Sur près de trois cents agents que compte la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), une seule femme est hissée au poste de directrice. Réunies à leur siège à l'occasion de la Journée du 8 mars, elles entendent défendre leurs droits.

La célébration de la Journée internationale des droits des femmes a donné un lieu à repas et à une causerie-débat sur les changements intervenus récemment au sein de la SNPC.

Ainsi, la causerie-débat, qui s'achève ce 9 mars, porte, entre autres: sur le mode de gouvernance de la nouvelle direction générale; la place de la femme au sein des sphères de décisions de la SNPC; la prise en compte de la formation et la gestion des carrières des agents, particulièrement des femmes; les procédures de prise en charge.

Raïssa Chérelle Olessongo est directrice de la comptabilité du groupe SNPC : « Je crois que l'attente de toute femme à la SNPC, c'est de travailler aux côtés de la nouvelle direction, d'avoir les orientations claires pour que la femme soit au service de l'entreprise. Donc, que tout le monde soit à son poste de travail, que la nouvelle direction générale mette la femme à la place qu'il faut, reconnaisse le mérite de la femme, parce que n'oublions pas que la femme gère un foyer. En termes de



Raïssa Chérelle Olessongo répondant aux questions de la presse (Adiac)

gestion, la femme est très bien placée et bien outillée naturellement », a-t-elle expliqué.

Interrogée sur la place de la femme dans les sphères de prise de décisions de cette société, Raïssa Olessongo a indiqué que dans une boîte d'environ trois cents agents, il n'y avait qu'une directrice actuellement. Ce qui montre, d'après elle, que la femme n'est pas très bien représentée au sein des sphères de décisions. Mais pour changer la donne, elle pense que la femme doit également, de son côté, fournir d'efforts, car il ne s'agit pas de nommer pour nommer. « Ce n'est pas parce qu'on est femme, nous devons y participer, il faut que nous fassions des efforts. Vous savez, dans une entreprise, la femme est obligée de travailler souvent

deux fois plus que l'homme pour se faire remarquer. Je demande à mes consœurs de démontrer que la femme peut faire bien que l'homme », a-t-elle regretté.

S'agissant de la formation des agents, elle compte sur le nouveau directeur général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga, qui en fait l'un des axes prioritaires de son action. « Cela veut dire que le nouveau directeur général a vu l'importance de la formation du personnel parce que n'oublions pas que la première ressource d'une entreprise c'est d'abord son personnel. Un personnel compétent fait que la boîte marche », a conclu Raïssa Chérelle Olessongo, au nom de toutes les femmes de l'entreprise.

P.W.D.

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

Les femmes déterminées à poursuivre la lutte pour leur émancipation

La secrétaire générale du conseil municipal de Brazzaville, Augustine Koy Tsan, a animé le 08 mars à l'hôtel de ville, une causerie-débat au cours de laquelle les femmes ont émis plusieurs idées dont celles liées à la réorganisation de la lutte féminine.

Partout dans le monde, les groupes et associations de femmes préparent des manifestations, pour faire aboutir leurs revendications, améliorer la condition féminine, fêter les victoires et les avancées. « Violences faites aux femmes et leurs conséquences économiques sur l'autonomisation des femmes », telle a été la thématique choisie par les femmes évoluant à la mairie de Brazzaville pour célébrer la fête du 8 mars. La directrice de l'administration générale et du contentieux, Justine Eyenet, présidente du collectif des femmes municipales a fait un rappel historique du 8 mars, la Journée internationale de la femme consacrée aux luttes féministes et aux revendications. C'est une journée internationale mettant en avant la lutte pour les droits des femmes et notamment pour la réduction des inégalités par rapport aux hommes. Ces retrouvailles ont permis aux femmes de la mairie de faire la rétrospective de leur mutuelle et d'entrevoir les possibilités de changer certaines décisions sociales.

À travers des anecdotes, elles ont rappelé les notions liées au développement : le droit d'entreprendre, le sens de la dignité, le droit d'avoir le contrôle sur sa propre vie, la capacité d'influencer le changement social et l'éthique de la femme au foyer ainsi qu'en milieu professionnel. Les oratrices ont insisté aussi sur l'importance des études scolaires pour les femmes car, la majorité d'entre elles abandonnent les études juste après l'obtention d'un diplôme d'Etat. Elles ne terminent pas le cycle universitaire.

De manière interactive, les femmes municipales ont suggéré la mise en place de deux commissions nationales dont l'une sera consacrée à la lutte contre les violences faites aux femmes et l'autre prendra en charge les enfants après le divorce ou la rupture des liens de camaraderie. Elles ont plaidé pour que les femmes soient mieux enseignées sur l'obligation de rendre compte. Au cours de cette causerie-débat, les femmes ont été invitées à se confier à l'association des femmes juristes concernant les dossiers relevant du droit.

Par contre, la secrétaire générale du conseil municipal de Brazzaville, Augustine Koy Tsan, s'est interrogée en ces termes : « A quand une femme aux postes de préfet de la ville, de maire de Brazzaville et de commissaire ? »

Fortuné Ibara

FÊTE DU 8 MARS

Les femmes du Kouilou et de Pointe-Noire à l'honneur

Dans la capitale économique, la journée internationale de la femme a été marquée par une grande parade féminine sur le boulevard Loango, menée par l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso, marraine de l'édition 2018.

Dédiée à la femme, la journée du 8 mars a été placée sous le patronage du Premier ministre, Clément Mouamba, en présence de la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Ines Nefer Bertille Ingani. Plusieurs autorités du pays et autres invités de marque ont effectué le déplacement de Pointe-Noire, une ville choisie cette année pour célébrer l'évènement.

En rapport avec la thématique retenue cette année par l'ONU femme, à savoir « *L'heure est venue. Les activistes rurales et urbaines transforment la vie des femmes* », l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso a, dans son allocution, exprimé sa reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à l'atteinte de certains objectifs du combat « *noble* », mené par la femme, à savoir la liberté, l'émancipation et, « *dans un avenir très proche* », la parité. Elle a, en outre, interpellé la femme à tenir sa place dans des enjeux économiques et agricoles du pays.

Au niveau national, la journée a été célébrée sur le thème « *L'implication de la femme congolaise dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire des produits de base* », avec un autre sous thème « *L'importance du mouvement coopératif féminin en milieu rural* ».

En guise de reconnaissance pour son engagement dans l'émancipation de la femme congolaise et autres services rendus à la nation, la ministre de la Promotion de la femme a décerné un trophée à l'épouse du chef de l'État. Cette dernière a exprimé, à son tour, sa satisfaction en interpellant la femme congolaise à « *tenir sa place dans des enjeux économiques et agricoles du pays* ». « *La célébration de la JIF constitue désormais un évènement majeur dans notre pays. Il s'agit d'un élan qui ne doit pas être brisé, car les défis toujours plus élevés s'imposent à la femme congolaise. Je partage ce trophée avec toutes les femmes congolaises. Il est la juste reconnaissance de notre dévouement commun à la cause des femmes que j'encourage à œuvrer pour un lendemain meilleur en s'appuyant sur notre slogan : seule la lutte libère* », a déclaré l'épouse du chef de l'État.

À cet effet, plusieurs initiatives, a-t-elle rappelé, ont été déjà en-

treprises, parmi lesquelles l'organisation des femmes en coopérative agricole, « *mais la société congolaise attend encore un peu plus de ces femmes* ». Pour elle, le défi majeur constitue à réfléchir sur des stratégies visant à encourager les femmes dans leurs projets agricoles et des projets pouvant répondre aux besoins alimentaires de la population et à l'approvisionnement des villes et des zones rurales.

Mais, tous ces défis, a-t-elle nuancé, ne peuvent se concrétiser « *si nous ne cultivons pas la paix, une valeur qui est au centre de toutes nos batailles. Plus que jamais, nous devons faire de ce credo le socle de tous nos engagements* ». Pour terminer, elle a lancé un appel à toutes les femmes vivant au Congo à « *plus d'abnégation au travail pour devenir les maîtresses de leur destin et les bâtisseurs de leur prospérité* ».

Un appel à l'amélioration de la condition féminine

Pour la ministre de la Promotion de la femme, la célébration de la journée du 8 mars chaque année répond à un idéal, « *il s'agit de mener des réflexions pour faire le bilan en vue de savoir d'où viennent les femmes, où elles vont dans leurs revendications afin d'atteindre les différents objectifs visés* ». Il est question

pour les femmes, a-t-elle ajouté, de marquer un temps pour approfondir la réflexion sur les différents maux qui les minent et d'améliorer la contribution de ces dernières pour le développement socio-économique du Congo.

La ministre a aussi réitéré la reconnaissance des femmes congolaises à l'égard du président de la République, pour inscrire la parité dans la nouvelle Constitution, et créer un conseil consultatif de la femme, dont l'organisation et le fonctionnement du projet de loi organique est en voie d'être promulgué. Lisant, pour sa part, le mot du secrétaire général de l'ONU, le représentant résident du système des Nations unies au Congo, Antony Ohemeng-Boamah, a rappelé les revendications des femmes concernant les agressions, la discrimination, et le harcèlement sexuel sur toutes leurs formes. Toutefois, a-t-il poursuivi, « *de nombreux obstacles restent à franchir en vue de remédier aux inégalités ancestrales qui représentent les creusets de discrimination et de l'exploitation* ».

Il a, en outre, rappelé que plus d'un milliard de femmes ne sont pas protégées actuellement par la loi, si elles venaient à subir des violences sexuelles dans leurs foyers. Selon les statistiques, a-t-il indiqué, l'écart de rémunération entre homme et femme est de

23% à l'échelle mondiale. Il peut atteindre 45% dans des zones rurales. Par ailleurs, le travail non rémunéré effectué par des femmes n'est pas reconnu, car elles occupent moins d'un quart de sièges dans les parlements nationaux et sont encore moins nombreuses dans des conseils d'administration.

Des femmes ont reçu des distinctions honorifiques

À l'occasion de cette célébration du 8 mars, le président de la République, grand maître des ordres nationaux, Denis Sassou N'Guesso, a décerné à titre exceptionnel et à titre normal des distinctions honorifiques à certaines personnalités féminines. Plusieurs femmes des départements de Pointe-Noire et du Kouilou, qui se sont distinguées par leurs actions dans différents domaines ont été décorées. Un échantillon de quinze femmes a reçu des insignes honorifiques des mains du Premier ministre, Clément Mouamba. Parmi elles figurent Philomène Fouti Soun-gou, Édith Peron Franck Dibas, Yolande Ketta Banguyd, Félicité Meno Diop Tchilimbou et Véronique Loembet Nitou.

Yvette Reine Nzaba; Lucie Prisca Condhet N'Zinga; Charlem Légnoki

AIRFRANCE

FRANCE IS IN THE AIR

Soupe à l'Oignon / Andouillette F&F

Cuisse de Grenouilles / Blanquette de Veau

Terrine de Canard / Bœuf Bourguignon

Cassiolette d'Escargots / Pot au Feu

Asperges Blanches / Magret de Canard

DESSERTS

Tarte Tatin

Mousse au Chocolat

Ile Flottante

Millefeuille

Profiteroles

Le Petit Saint-Martin

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

LA FRANCE

À PARTIR DE

611 500 FCFA

TTC A/R

AIRFRANCE_KLM AIRFRANCE.CG

Tarif aller-retour, toutes taxes comprises et hors frais de service. Achetez dès le 16 janvier 2018 et voyagez dès le 23 janvier jusqu'au 25 juin 2018. Achat minimum 7 jours avant le départ, pour un séjour de 7 jours à 12 mois maximum. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous au +33 1 55 49 61 37 (coût d'un appel international vers la France 125 FCFA/min) de 8h à 19h ou auprès de votre agence de voyages.

AGRICULTURE

Des maraîchers produisent des légumes bio à Brazzaville sud

Plus de 380 maraîchers de Brazzaville sud produisent désormais des légumes bio à l'issue d'une formation de deux ans qui s'est achevée mercredi 7 mars, et initiée par le Projet d'appui au maraîchage, à la transformation agro-alimentaire et à la commercialisation des produits transformés à Brazzaville (Pamtac-B).

A Kombé, à environ 17 km du centre-ville de Brazzaville, la cérémonie de remise des diplômes au 384 maraîchers finalistes a choisi le cadre symbolique d'Agricongo, l'Institut de recherche-développement qui rêve depuis des années de mettre en place un véritable processus de diversification et d'intégration des activités agricoles en zone péri-urbaine. Après deux ans de formation, ces maraîchers qui ne cachent pas leur joie d'avoir renforcé leur compétence disent être à la hauteur des résultats attendus par le projet.

Le Pamtac-B, dans son volet maraîchage, s'est fixé plusieurs objectifs. La formation a accouché chez les maraîchers de nouvelles techniques de fertilisation, à l'ins-

tar des dispositifs de bio activateur de croissance, de protection des cultures à travers des pesticides naturels, de nouvelles modalités de pépinière et bien d'autres innovations.

« Aujourd'hui, nous savons traiter nos cultures avec les produits naturels comme le piment, les feuilles de papayer, l'ail ou le tabac », affirme, au moment de prendre son diplôme, Célestine Biankazi, maraîchère de la zone Nganga Lingolo. « Sans engrais chimiques, nous produisons des légumes rien qu'avec un mélange de différentes herbes et du fumier qui remplace le NPK chimique », témoigne Jean, la cinquantaine révolue.

Tous disent cultiver bio désormais.

Derrière ce slogan, c'est plutôt un engagement car 23% seulement de ces maraîchers sur les 384 agriculteurs n'ont pas encore fidèlement adopté les techniques bio, rappelle Ibrahim Mahamadou, responsable du projet Pamtac-B.

Si le succès de cette initiative inonde déjà des perspectives au Pamtac-B, constitué de l'ONG congolaise Agridev, du Club Jeunesse Infrastructure et Développement et de l'ONG française Essort, qui pilote et finance le projet, elle doit se renforcer au travers des coopératives. Le but est de faire des agriculteurs de vrais entrepreneurs, souligne Marie Pierre Albouy, chef de projet agriculture à Essort, une ONG française fondée en 1992, qui focalise son intervention sur le développement agricole, l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle.

Rendre disponible le légume bio
Initiée selon la méthodologie « Formation Agricole Participative »,



Marie Pierre Albouy, chef de projet agriculture à l'ONG Française Essort, remettant un diplôme à une maraîchère (Adiac)

la formation rend désormais les maraîchers producteurs et entrepreneurs. La mise en place d'innovations techniques, comme la maîtrise de la pépinière sur pilotis, et d'activités productives d'intérêt collectif devraient aider à pérenniser la production en toutes saisons. Le but est de briser le mythe selon lequel au Congo les légumes coûtent cher pendant la saison des pluies.

« Nous voulons que ce que vous avez appris inonde tous le périmètre maraîcher non seulement de Madibou, mais aussi de Braz-

zaville », exhorte Bienvenu Moyo, président d'Agridev.

Un appel appuyé par le nouveau directeur général de l'agriculture, Bienvenu Ntsouanva, qui lui, soutient une meilleure organisation des maraîchers pour bénéficier de financements adéquats. Comme projets en cours afin de soutenir ces maraîchers de Madibou, Mbouono, Kombé, Kibina, Nganga Lingolo et Samba Alphonse, il évoque la sécurisation de la ceinture maraîchère de Brazzaville menacée par les travaux d'aménagement urbain.

Quentin Loubou

DOUANE CONGOLAISE

L'administration exprime le besoin en personnel qualifié

Sur deux mille cinq cent-quatre-vingts agents que compte l'administration des douanes en République du Congo, mille cinq cent-trois non formés et mille soixante-dix-sept formés sont regroupés dans des catégories A, B et C (inspecteurs, attachés et vérificateurs). D'où, la nécessité de construire des écoles homologuées pour former de nouveaux cadres.

C'est, entre autres, ce qui ressort de l'état des lieux de la douane, présenté le 7 mars à Brazzaville, lors d'une série d'ateliers avec les régies financières, initiée par le ministère des Finances. Les échanges issus de ces ateliers devront aboutir à l'élaboration du document stratégique de gestion des finances publiques pour la période 2018-2022.

Toujours dans le cadre de la gestion des ressources humaines, l'état des lieux souligne la non-appropriation par le personnel de la douane de la vision stratégique de l'administration, d'où l'importance de vulgariser un guide didactique et pédagogique sur cette stratégie.

S'agissant des procédures douanières, cette administration devra améliorer la sélectivité au niveau des contrôles, réduire les délais, finaliser le processus de validation de l'instruction cadre pour la procédure de dédouanement au port de Pointe-Noire. La facilitation des échanges et contrôles douaniers, ainsi que la sécurisation des recettes, selon les standards internationaux font de même partie des défis à relever.

En matière de bonne gouvernance, la manipulation malveillante de l'outil informatique favorisant des fraudes est décriée. Au niveau du cadre légal, le Congo devra adhérer à d'autres conventions internationales sur la facilitation du commerce, outre celle de Kyoto révisée. Le pays devra participer régulièrement aux sessions internationales.

Signalons qu'après le Trésor, les Impôts et la Douane, la même activité va s'étendre à la direction du Budget, à l'inspection générale des Finances, à la direction générale de la comptabilité publique, y compris l'Agence de régulation et de transferts de fonds et l'Agence nationale d'investigation financière.

« Ces ateliers avec les régies financières sont organisés dans le cadre d'une vision coordonnée et prospective que le ministre veut avoir dans la gestion de son département. Ces échanges visent à faire le point de la situation actuelle de ces structures et tenter de proposer des solutions pour projeter l'avenir d'ici à l'an 2022 », a déclaré Henri Loundou, directeur général de la comptabilité, président du comité des réformes publiques, à l'ouverture de l'atelier avec la Douane.

Lopelle Mboussa Gassia

INFRASTRUCTURES

Léon Juste Ibombo lance le data center de MTN-Congo

Le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, a procédé le 7 mars à Brazzaville au lancement du data center de MTN-Congo ou centre de traitement et de stockage de données numériques en présence des responsables des PME-PMI.

Le directeur général de MTN-Congo, Djibril Ouattara, a rappelé aux invités que cet outil vient compléter la panoplie des infrastructures que MTN s'est engagée à bâtir au Congo afin de soutenir l'économie congolaise et les acteurs économiques.

« Avec ce data center, MTN boucle ses infrastructures qui doivent faire d'elle le leader incontesté du secteur des télécommunications et des nouvelles technologies en proposant à nos clients à la fois des services de transmissions mais également d'hébergement des données. », a-t-il souligné.

Pour sa part, le ministre Léon Juste Ibombo a signifié que nous sommes entrés dans l'ère

de la consommation des technologies de l'information et de la communication et que cela a totalement transformé notre quotidien. Le développement d'internet impacte significativement tous les secteurs de l'économie et favorise la création de services à valeur ajoutée.

Ces services, a-t-il souligné, exploitent des données d'échanges sur des sites web. Les grands acteurs d'internet ont trouvé la solution à cette contrainte, en consentant d'importants investissements dans l'implémentation des data center qui ne sont autres que des centres de traitement et de stockage de données numériques. « Ils sont indispensables au développement de l'internet et considérés comme la pierre angulaire de l'économie numérique. Ces infrastructures garantissent la sécurité de nos données et avec le Big Data, le Cloud computing et la virtualisation, les data center deviennent de véritables usines

numériques sur lesquelles repose toute économie. », a indiqué le ministre. Et de poursuivre qu'« aujourd'hui, la société MTN-Congo a compris la nécessité d'investir et de disposer de cette infrastructure informatique incontournable pour sa compétitivité. Elle nous offre un centre de données qui permettra, entre autres, de bénéficier d'une plus grande efficacité de son réseau à fibre optique et nous nous en félicitons. »

Rappelons que le ministre des Postes, télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, annonçait, en mai 2017, que le gouvernement entendait installer son propre data center lui permettant d'assurer la gestion et le stockage des données numériques du pays. Le plan d'action de la stratégie de développement de l'économie numérique prévoit la construction d'un data center à Kintélé, ce, avec le concours de la Banque mondiale.

Jean-Jacques Koubemba

DÉFICIENCE AUDITIVE

Le nombre de personnes handicapées dans le monde augmente

D'après un communiqué de presse de l'Organisation mondiale de la santé, publié le 3 mars, à l'occasion de la Journée internationale de l'audition, près d'une personne sur dix sera atteinte de la déficience, selon les prévisions, d'ici à 2050

La journée mondiale a été célébrée sur le thème : « Déficience auditive : soyons à l'écoute de l'avenir... Préparons-nous ». En effet, plus de 466 millions de personnes souffrent de cette anomalie, poursuit le communiqué.

L'augmentation de la déficience auditive dans le monde est due à plusieurs facteurs : la croissance mondiale et la proportion accrue de la population

de personnes âgées, l'exposition professionnelle et récréative au bruit excessif, les médicaments ototoxiques ainsi que les infections de l'oreille et autres infections comme les oreillons et la rougeole.

Pour éviter la déficience auditive rappelle-t-il, il faut un diagnostic précoce et des soins spécialisés, veiller à l'accès et à l'utilisation des appareils auditifs et au recours aux services de communication et de réadaptation.

Notons que la déficience auditive est l'un des troubles qui affectent une grande partie de la population. Elle a un grand impact sur la vie et la santé des personnes.

Lydie Gisèle Oko

DIPLOMATIE

Rex Tillerson affirme que la polémique sur les «pays de m...» en Afrique tient du passé

Le secrétaire d'État américain a rencontré, jeudi à Addis Abeba, le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki, qui a appelé à tourner la page des propos attribués au président américain, Donald Trump sur les «pays de m...». Au cours d'une rencontre d'une heure au siège de l'UA dans la capitale éthiopienne, MM. Tillerson et Faki ont discuté de contre-terrorisme, sécurité, commerce, développement, corruption et conflits. La visite de Rex Tillerson fait suite à la polémique sur les «pays de m...». Donald Trump aurait utilisé cette expression pour qualifier Haïti et des pays africains lors d'une réunion à huis clos mi-janvier, selon plusieurs médias et un sénateur qui y a participé. Cette déclaration avait suscité un énorme tollé en Afrique, d'autant que Trump s'était ensuite défendu dans une formule alambiquée, reconnaissant uniquement avoir utilisé un langage «dur», mais pas ces mots précis. Mais Faki a assuré que cette polémique faisait désormais partie du passé. «J'ai reçu une lettre du président Trump qui m'était adressée et j'en ai parlé à d'autres dirigeants africains. Je crois que cet incident appartient au passé», a déclaré le chef de l'UA, lors d'une conférence de presse conjointe. Cette première tournée africaine de Tillerson, qui doit aussi se rendre à Djibouti, au Kenya, au Tchad et au Nigeria, a été décrite par les analystes comme un «voyage d'écoute», qui ne devrait pas comporter d'annonce majeure. «L'objectif de ma visite est d'écouter quelles sont les priorités des pays du continent et de voir où il y a des convergences» avec les positions américaines, a confirmé le secrétaire d'État, à l'issue de sa rencontre avec Moussa Faki.

Il a décrit l'UA comme une «force au service du bien».

Les deux hommes ont évoqué le soutien américain aux forces antiterroristes africaines déployées en Somalie ou au Sahel, mais aucun nouvel engagement concret n'a été annoncé. Tillerson a estimé que la mission de l'UA en Somalie était «clairement un exemple de (plusieurs) pays se rassemblant pour contrer le terrorisme, promouvoir la stabilité et permettre de fournir une aide absolument indispensable». «Nous n'avons pas encore gagné la bataille en Somalie et nous devons continuer le combat», a-t-il ajouté.

Le secrétaire d'État a également mis en garde les pays africains contre le risque de dépendance aux investissements chinois et les a appelés à «considérer les termes de ces investissements», sans quoi ils risquent de «perdre leur souveraineté». Il leur a aussi demandé de soutenir les efforts américains visant à convaincre la Corée du Nord d'abandonner sa quête de l'arme nucléaire. «Les pays africains peuvent jouer un rôle», a-t-il estimé.

AFP

TRANSFERTS

Scott Bitsindou en première division serbe

Le transfert est passé un peu inaperçu, courant février, Scott Romeni Bitsindou s'est engagé en faveur du FK Javor Matis-Ivanjica.

Arrivé libre de Suisse, où il n'avait qu'un contrat amateur, Scott Romeni Bitsindou, 21 ans, s'est engagé pour une durée indéterminée en faveur du 14e de première division serbe, le FK Javor.

Formé au sein du prestigieux centre de formation du RSC Anderlecht, dans la banlieue de Bruxelles, le musculeux milieu défensif a manqué son passage dans le monde professionnel. A l'été 2016, il quitte son club formateur, où il a fait ses classes et fait une dizaine d'apparitions en Youth League. Envoyé à Marseille en essai, il n'est pas retenu et...disparaît de la circulation. C'est dans l'anonymat total de la 3e division suisse qu'il renoue

avec le terrain, à partir de janvier 2017. Au FC Zurich United, privé d'exposition, il termine la saison 2016-2017. Et commence la suivante, jusqu'à son départ, durant le mercato d'hiver, pour la Serbie.

Une seconde chance pour le natif de Bruxelles, qui n'avait pas forcément fait bonne impression au staff de Claude Le Roy lors du stage de préparation à la CAN 2015, au Sénégal. A lui donc d'enchaîner les bonnes prestations dans le championnat serbe pour faire changer d'avis le sélectionneur, Sébastien Migné.

Pour l'instant, le brassard numéro 18 n'est pas encore apparu sur les feuilles de matchs.

Quatorzième avec 21 points à quatre journées du terme de la saison régulière, le FK Javor disputera les play-down pour conserver sa place en première division.

Camille Delourme

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DE VOLLEYBALL

La DGSP n'a plus droit à l'erreur

L'équipe de volleyball de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) représente le Congo à la 26e édition du Championnat d'Afrique des clubs champions qui se dispute au Caire, en Egypte du 4 au 16 mars courant.

Logés dans le groupe C, les congolaises ont livré leur premier match face à Vision de l'Ouganda. La DGSP n'a pas pu tenir tête à son adversaire au point de s'incliner (0 set 3). Devant les camerounaise de FAP, dans le compte de la deuxième journée de la phase de poules, les volleyeuses de la DGSP ont à nouveau courbé

l'échine sur le même score. Deux défaites en deux sorties. Malgré ces deux contreperformances, rien n'est perdu pour la DGSP. L'équipe peut, en effet, obtenir son ticket pour le second, si elle s'impose lors de ces deux prochaines sorties. Face à Shams d'Egypte et Pipeline du Kenya. Des adversaires de haut niveau, qui ne se laisseront pas faire notamment Shams qui joue à domicile.

Aux dames de la DGSP de prouver qu'elles sont capables de déjouer les pronostics.

Rominique Makaya

SOUTENANCE DES MEMOIRES DE MASTERS 2 / SOCIOLOGIE

Lieu : Faculté des Sciences économiques (Avenue bayardelle)
Bâtiment Jaune 1^{er} étage, salle des Masters

Directrice scientifique : Gertrude NDEKO, Professeure titulaire des Universités

I / Vendredi, 9 mars 2018

N°	Noms et prénoms	Thème	Heure
1	Mouanda Bassoukina Derick	Entre famille et maisons de retraite : regard sur la prise en charge des personnes âgées à Brazzaville	10h15 11h15
2	Mboungou Jean Claude	Problématique de garde-malade au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B)	11h30 12h30
3	Bikinda Davy Wilfrid	La gestion des déchets par la société Averda à Brazzaville	12h45 13h45
4	Dziampou Kaba William	Réinsertion en milieu carcéral des femmes détenues à la Maison d'arrêt de Brazzaville-Congo	14h-15h

II / Samedi, 10 mars 2018

1	Moulambaye roland	Itinéraires, activités socio-économiques et monopole des migrants ouest-africains sur le commerce général à Brazzaville : exemple de la communauté malienne de Poto-Poto	9h30 10h30
2	Gankama Emile	Pouvoir politique et rôle des leaders charismatique au Congo 1991-2016	11h-12h
3	Mpassi Bakala Chancel Daddi	Violence de l'imaginaire mundzula sur le cadavre aux enterrements brazzavillois	14h-15h
4	Gbomande Ndagou Dimanche Xavier	La prise en charge socio-médicale des réfugiés centrafricains à Brazzaville	14h-15h
5	Ouassoulou Nianga Erinel Rachyd	Les logiques socio-culturelles du mariage à titre posthume chez les Mbozi à Brazzaville (Congo)	15h15 16h15
6	Mbaidiguimal Doleta	Le prosélytisme islamique au Congo : cas de Brazzaville	A préciser

III / Lundi, 12 mars 2018

1	Matokot Bouesso Exaucrey Bonalvie	L'insertion professionnelle des personnes vivant avec handicap auditif à Brazzaville	9h-10h
2	Binsambou Debiant Vincestas	Diaspora congolaise : développement et enjeu politique local	10h-11h
3	Anzonguea Willy	Mutations sociales et nouvelles pratiques mortuaires au Congo : cas du Kakemono	11h-12h

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

APPEL A CANDIDATURES LOCATION D'UN LOCAL COMMERCIAL

L'Institut Français du Congo lance un appel public à la candidature pour la mise en location d'un local commercial de 32 m², situé dans l'enceinte de l'IFC. Les personnes physiques ou morales intéressées par son exploitation sont invitées à venir retirer le « dossier de consultation » au secrétariat de l'IFC (du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30).

CONDITIONS DE LA CONSULTATION : La location fera l'objet d'une Convention d'occupation précaire - COP pour une durée de 1 à 3 ans au maximum. Une redevance mensuelle de 300.000 F.CFA et d'une partie variable de 1% du chiffre d'affaires seront à verser à la régie de l'ambassade de France au Congo. Les charges locatives pour l'année 2018, 90.000 F.CFA/mois (eau, électricité, gasoil groupe électrogène, gardiennage, nettoyage des parties communes, etc.), versées à la caisse de l'IFC, sont calculées au prorata de la superficie des locaux et la nature de l'activité. Le délai de validité des offres est de 60 jours. Les candidats pourront effectuer durant la période de l'appel à candidature une visite des locaux seulement sur rendez-vous.

PRESENTATION ET REMISE DES OFFRES : Les candidats auront à produire un dossier complet qui comprendra :

Dossier personnel :

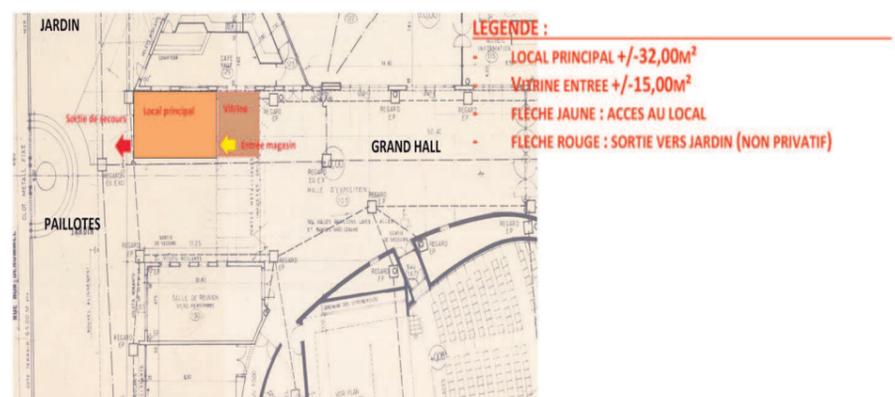
- Extrait Kbis ou enregistrement au registre du commerce et du crédit immobilier ;
- Attestation d'immatriculation ;
- Autorisation d'exercice des activités commerciales ;
- Photocopie recto-verso de la pièce d'identité du candidat ;
- Profil professionnel du candidat (diplôme, expérience professionnelle, etc.) ;
- Lettre de motivation.

Dossier d'offre :

- Montant des investissements prévus et durée d'amortissement ;
- Descriptif du commerce projeté (concept, gamme de produits proposés, services, etc....) ;
- Compte d'exploitation prévisionnel sur la durée envisagée (de 1 à 3 ans max.).

Le dossier de candidature portera la mention « LOCAL COMMERCIAL DE L'IFC BRAZZAVILLE » et devra parvenir à l'Institut Français de Brazzaville avant le vendredi 13 avril 2018, 17h30, dernier délai. Les plis qui parviendront au-delà du délai ou qui ne seront pas suffisamment affranchis, seront rejetés immédiatement.

PLAN DU LOCAL POUR LE REPERAGE DES ESPACES (établi le 3 février 2017)



SECTEUR MARITIME

Une délégation de Haropa échange avec les opérateurs économiques ponténégrins

Une rencontre a réuni la délégation de Haropa (ensemble portuaire nord-européen qui réunit les ports du Havre, de Rouen et Paris), l'Union portuaire rouennaise et les opérateurs économiques de la ville océane, le 5 mars, dans la salle de la Chambre de commerce.

Les retrouvailles entre les opérateurs économiques ont permis de regarder ensemble comment exploiter les opportunités d'affaires qui existent aussi bien au niveau de Haropa qu'au niveau du Port autonome de Pointe-Noire en matière, entre autres, de transit maritime et de consignation des conteneurs. Il a aussi été question de voir comment faire pour créer des synergies devant permettre d'échanger les bonnes pratiques et développer les affaires. Séphirin Nguimbi, directeur général d'IGS logistics, président de l'Union des consignataires et affréteurs maritimes du Congo, s'est dit satisfait de la rencontre. « Cette rencontre nous a permis d'échanger, de nous connaître, d'exposer de part et d'autre nos préoccupations ainsi que les opportunités et les pistes que nous pouvons tous exploiter pour des meilleures collaborations et coopérations et un développement de nos affaires », a-t-il déclaré.

La délégation de Haropa a aussi présenté son offre commerciale au cours d'une autre rencontre qui a eu lieu le même jour dans un hôtel de la place. Celle-ci s'est déroulée en présence de Séraphin Balhat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire et a eu comme intervenants : Philippe De-



Les participants lors de la rencontre

hays, président de l'Union portuaire rouennaise, vice-président de la FCPAS, et Patrick Bret, responsable commercial Afrique de Haropa. Cinquième ensemble portuaire du nord-européen réuni depuis 2012, Haropa est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier plan, (près de sept cents ports touchés). Il bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle (porte d'entrée

de la façade ouest de l'Europe, plus grand marché de consommation de France et le second plus important d'Europe et autres) qui permet de bénéficier des transit-times les plus courts entre l'Europe et l'Afrique. Haropa dispose des accès privilégiés à un hinterland européen majeur (porte d'entrée de la région parisienne, 1er marché de consommation français) et propose une offre maritime de premium vers la

côte occidentale d'Afrique. Au niveau du Port autonome de Pointe-Noire où il est connecté, il propose, entre autres, quinze offres commerciales hebdomadaires avec dix départs mensuels et sept compagnies maritimes. Notons que la délégation de Haropa a quitté le Congo le 7 mars pour aller à la rencontre des opérateurs économiques et des acteurs portuaires du Gabon.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

ENVIRONNEMENT

Des femmes élues locales et des associations outillées sur des projets liés aux changements climatiques

L'atelier dont le thème a été « Initiative Pointe-Noire Climat 2018 » s'est tenu, le 6 mars, sous le patronage d'Inès Nefer Bertille Ingani, ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement.

Dans son mot d'ouverture des travaux, la ministre Inès Nefer Bertille Ingani a déclaré : « Ce thème est à la fois pertinent et d'une actualité brûlante, dans un monde confronté aux défis multiples de la

lutte contre le réchauffement climatique. Pour preuve, depuis plusieurs semaines la France subit une période de grand froid jamais enregistré depuis des décennies : la Tanzanie et l'Afrique

du Sud sont confrontées à des vagues de sécheresse sans précédent : la ville de Pointe-Noire vit au rythme des pluies d'une extrême sévérité causant jour après jour des dégâts matériels importants au niveau des habitants, des ravins qui ne cessent de s'étendre, détruisant ainsi le paysage de la ville océane ». Plusieurs conférenciers ont exposés sur les différents sous-thèmes, entre autres « Décryptage des objectifs de développement », « Présentation du réseau des femmes élues locales », « Zoom sur la finance innovante de la BDEAC », « Focus sur la responsabilité sociale de Total Congo », « Résilience climatique : cas des femmes élues locales au Cameroun ».

En effet, dans le communiqué final des travaux, la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement a pris solennellement l'engagement, dans le cadre de « l'Initiative Pointe-Noire Climat 2018 », d'accompagner les femmes

élues locales et des associations qui seront porteuses des projets à résilience climatique en vue de la COP 24 en Pologne. Et la FAO Congo a exhorté les femmes élues locales et associatives de fédérer leurs énergies en coopérative sous la forme de projets pour capter l'attention des partenaires de développement, des pouvoirs publics et des institutions financières. Et du côté du secteur privé, les sociétés MTN Congo et Total E&P Congo ont réaffirmé leur engagement à soutenir l'initiative « Pointe-Noire Climat 2018 » dans le cadre de leurs responsabilités sociales respectives.

Notons que ces travaux ont débouché sur certaines recommandations, notamment la mise en place du Réseau des femmes élues locales du Congo, un comité de pilotage des projets à présenter à la COP 24, la création d'un partenariat mixte public-privé autour de l'initiative « Pointe-Noire Climat 2018 » pour la collecte de fonds et la recherche continue des financements

Séverin Ibara



La tribune officielle des travaux

ART ORATOIRE POÉTIQUE

La congolaise Mariusca Moukengué apprend les techniques d'écriture du slam aux jeunes Camerounais

L'artiste slameuse internationale, Mariusca Moukengué, porteur du projet Slamunité, a animé un atelier de formation des jeunes africains à la pratique du Slam au Cameroun. De retour au Congo-Brazzaville après l'animation de cet atelier, elle a restitué son séjour aux Dépêches de Brazzaville.

Après un travail de sensibilisation dans les différents établissements scolaires publics et privés, trente-cinq apprenants venus de plusieurs établissements scolaires dont l'Institut des Beaux-Arts (Ibaf), lycée bilingue, lycée classique, collège privé bilingue laïc, collège de la paix et quatre jeunes de la rive gauche du Noun (village Koukpa et Tingounoun), ont pris part à cet atelier coïncidant avec la date de la cinquante deuxième fête nationale de la jeunesse.

Introduite par Mariama Njayou, l'artiste congolaise a expliqué aux jeunes dont l'âge varie de 08 à 18 ans, le contexte et sollicité leurs attentes vis-à-vis du projet. Ces jeunes ont également appris des techniques d'écriture d'un texte de Slam, un art oratoire poétique.

Partant de la collecte des mots à l'écriture, le texte en vers a été le premier style d'écriture sur lequel la plume des jeunes s'est amusée à séduire. En liant théorie et pratique, chaque ap-

prenant se devait de rédiger un alexandrin contenant des rimes : plate, croisée, embrassée dans lequel on retrouverait des figures de style comme l'anaphore, la comparaison et la périphrase. Des prestations de déclamation dont les textes ont attiré l'attention de l'auditoire ainsi qu'un défilé, se sont déroulés en présence des chefs de la rive gauche du Noun. La restitution finale a eu lieu le 14 février, accompagnée de la remise des attestations de formation aux apprenants.

Au finish, les jeunes du département du Noun ont désormais un autre moyen d'expression pacifique. Aussi, le projet Slamunité a réussi à mettre en place un collectif de slameur à Fouban. Au total trente nouveaux slameurs formés par ce projet (nouveaux acteurs du vivre ensemble) parmi lesquels les jeunes de la rive gauche du Noun. Il y a eu également une convention de partenariat AJP/Cedes et Slamunité, ainsi que la découverte de nouveaux talents du Slam au Cameroun.

En perspective, le projet Slamunité entend archiver les textes issus de cet atelier ; sensibiliser et regrouper plus de jeunes autour de Slamunité ; trouver un partenariat de financement du projet Slamunité ; médiatiser Slamunité au Cameroun et au Congo ; trouver une équipe professionnelle pour la production des supports de communication pendant toute la durée des ateliers.

Après la rive gauche du Noun, le projet Slamunité s'est déporté à Dolisie, troisième ville de la République du Congo, en février dernier, où un atelier a été organisé à l'espace Tiné, regroupant dix participants.

Par ailleurs, le projet Slamunité se déportera en République démocratique du Congo (RDC), à Lubumbashi, au centre d'Art Waza, du 1er au 10 avril 2018. La formation sera faite cette fois-ci conjointement avec le slameur Congolais MicroMega Le Verbivor. Toujours dans le même cadre, le projet Slamunité entend se rendre du 1er au 07 mai à Ndjamena ; du 09 au 15 mai à Dakar ; du 17 au 23 mai à Fouban ; du 25 mai au 1er juin à Lubumbashi ; du 03 au 09 juin en Guinée Conakry.

Quels sont les objectifs visés par le projet Slamunité ?

Placé sur le thème « Libre ensemble », le projet Slamunité partenaire de la Congolaise 242 et Africulturelle est né d'une volonté de cultiver auprès des jeunes la non-violence. « Nous voulons à travers l'art donner à la jeunesse des moyens d'expression pacifique. Le dialogue étant le modèle par excellence du règlement des conflits à l'amiable, promouvoir des valeurs de paix et de tolérance à travers le slam est notre motivation », a déclaré le responsable de ce projet, Mariusca Moukengué.

Ce projet a une vision panafricaine et vise à initier les jeunes filles et garçons dont l'âge varie entre 10 et 18 ans à la pratique du slam. Pendant 7 jours, ils écrivent autour du thème : « Libre ensemble ». Il vise aussi à créer un réseau de la nouvelle élite des slameurs des quatre pays concernés, par conséquent à faire la promotion de cet art peu répandu en Afrique.

Le projet est divisé en quatre parties : atelier théorique ; atelier pratique ; restitution des ateliers et spectacle et évaluation des acquis. Un jury de quatre membres



Mariusca Moukengué

est constitué pour examiner les textes selon les critères d'évaluation des compétitions Slam.

L'objectif principal du projet est de promouvoir le Slam sous toutes ses formes en Afrique. Il a bien d'autres objectifs spécifiques tels que : servir de cadre d'expression ; développer les échanges et partages ; créer une plateforme du Slam qui réunira plusieurs jeunes africains. Son objectif pédagogique étant de développer la faculté de bien parler la langue française, de développer la capacité de s'exprimer en public, d'apprendre les bases de la poésie.

Les résultats attendus sont : former une nouvelle élite des slameurs, soutenir un orphelinat démuné de la ville, créer un film documentaire.

Bruno Okokana

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : Mon ami

Il y a quelques années, alors que je passais dans le hall d'un grand hôtel, quelque part, en Afrique, je vis entrer un ami, accompagné d'une personne que je ne connaissais pas. Ils s'installèrent avec moi. Nous commençâmes à parler de tout et de rien. Mais surtout de la musique congolaise « de la Belle époque », dont ils étaient des passionnés. Ah ! Cette musique congolaise de Brazzaville qui, depuis l'indépendance, vit au rythme des avatars de la République. On peut situer son irrésistible déclin au début de la décennie 90. Depuis, en dépit de quelques rares fulgurances que nous devons pour l'essentiel à Roga Roga « Missile », c'est la descente aux enfers. À l'évidence, le Fespam qui était censé booster la musique congolaise a échoué. Le report de la dernière édition est une aubaine pour cette institution qui devrait en profiter pour faire le point de 20 ans d'activité. En effet, le Congo est le seul pays au monde où l'on ne s'arrête jamais pour prendre le temps établir le bilan d'une action ou d'une institution. « Obosso », « en avant », disent les supporters de l'Etoile du Congo.

Mes fréquents séjours en Afrique de l'Ouest m'ont donné à voir et constater le succès de Roga Roga dans cette partie du continent. À Cotonou, par exemple, dans mes pérégrinations, j'ai découvert un maquis dénommé Roga Roga. Sa notoriété est incontes-

table. Peu d'artistes congolais peuvent, aujourd'hui, se vanter d'une telle renommée. Inspiration atrophiée, créativité anesthésiée, le tout aggravé par l'inexistence d'une véritable politique pour conduire l'action culturelle, la musique congolaise est dans un cul de sac.

Pour revenir à ma rencontre dans le hall de l'hôtel dont je vous parlais plus haut, l'ami de mon ami, évoquant la situation politique et sociale de son pays prit une attitude déconforte. Son pays, selon lui, avait atteint le fond. Le gouvernement, composé d'incompétents notoires, attendait tout du président de la République, lui-même, contesté par des opposants autoproclamés, sans épaisseur politique, vivant de contorsions et de logorrhée pour exister aux yeux de l'opinion. Pire, selon l'ami de mon ami, certains proches compagnons de son président commençaient à diffuser, autour d'eux, des rumeurs alarmistes sur son état de santé et sur son âge avancé ». Bref, son pays était ingouvernable. Mais, insistait-il, « cette situation avait quelque chose de « fantastique ». La pagaille, favorisée par des méthodes de gouvernance philistine, permettait à tout le monde de tirer son épingle du jeu. La fraude fiscale et douanière y était une pratique courante, commode pour tout le monde : hommes politiques véreux, commerçants dénués de toute honnê-

teté, personnel administratif ayant perdu le sens de l'Etat ».

Récemment, dans l'avion qui m'emmenait à Accra, j'ai retrouvé cet ami. Le sien était décédé depuis quelques années. Je lui posais la question de savoir où en était son pays ? Sa réponse gicla : « La Conférence nationale était passée par là avec des résultats désastreux ». Je me souvins, alors, de l'alacrité des propos de son défunt ami. « La Conférence a permis, enchaîna-t-il, l'arrivée au pouvoir d'une cohorte d'individus peu scrupuleux ». Mes préjugés, nourris d'ignorances sur ce pays, tombèrent. Ce n'était pas mieux ailleurs. « Ce régime post-conférence nationale, poursuivit mon interlocuteur, à cause de son impéritie, a été balayé. Mais les choses ne se sont guère améliorées. Certes le pays a changé physiquement, mais à quel prix ? Dans mon pays, le prix du kilomètre de route est le plus cher au monde, et elles sont en général de mauvaise qualité. Moins de cinq ans de durée de vie ». Révoltant, m'écriais-je ! « C'est peu dire » ! reprit-il. « Les pots de vin, les détournements de deniers publics, la corruption sont devenus la règle. Au Trésor public, la cour est remplie de voitures luxueuses. On se croirait chez un concessionnaire automobile. Même l'agent subalterne roule carrosse.

À l'époque de la Banque d'Equipe-

ment, cela n'aurait pas surpris. Aujourd'hui on se pose des questions sur cet étalage indécent de richesses. Dans ce qu'on appelle : « Le Trésor », il faut laisser 30 ou 40% du montant à toucher pour avoir des chances d'être payé. Heureusement, mon cher ami, le président de la République a décidé de « siffler la fin de la récréation », comme on dit chez nous. Au moment où je quittais le pays, une vague d'arrestations avait commencé. Certains « intouchables » croupissent en prison. D'autres sont en sursis. Qui l'eût cru ? La population s'en réjouit et espère que ne sera pas un feu de paille ». Poursuivant ses propos, mon ami ajouta : « Le président ne se laissera pas impressionner par les gesticulations de ceux qui vont dénoncer, comme d'habitude, les arrestations arbitraires, voulant ainsi faire d'affreux criminels, de respectables personnes. Pour appuyer ses propos, j'ajoutais que la place de ces chenapans était bien la prison. « L'homme est versatile, ondoyant et divers, poursuivit-il, avant de conclure : « ironie de l'histoire, dans mon pays, certains se mettent à regretter l'époque du parti unique, pourtant vomi à la Conférence nationale. Au moins, à cette époque, il y avait des garde-fous. Ce qui n'existe plus ». Le pays de mon ami ressemble, à s'y méprendre, au mien, le Congo. Les héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu